

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-08/2025**

Date de convocation : 28 février 2025

Date d'affichage : 28 février 2025

Objet : Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse pour l'année 2023

L'an deux mil vingt-cinq et le quatre mars à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Virginie TARDY - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Frédéric BERNE - Séverine CAPOGNA

Absents, excusés : Sébastien RUAZ - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS

Procurations : Anne-Lise CALABRIN à Virginie TARDY

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Conformément aux articles D2224-1 et D2224-3 du Code Général des collectivités territoriales, il est fait obligation aux communes et EPCI de 3500 habitants et plus de mettre à la disposition du public le ou les rapports annuels en question.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'année 2023, établi par le Syndicat intercommunal des eaux de l'Herbasse (SIEH).

Ce rapports est consultable en Mairie par tout citoyen qui en formule la demande et au siège du SIEH à Triors.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable du SIEH pour l'année 2023

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 5 mars 2025

Le Maire


Pierre COLOMB